

Animation & Education

Cet article est issu du Site Internet d'A&E : <http://animeduc.occe.coop>
Pour vous y rendre cliquez-ici



Vivre et se former

Paru en page(s) : 22-23
dans le No 267 d'A&E

Vivre et se former

Aujourd'hui proviseure-adjointe d'un lycée polyvalent dans les Yvelines, Christine Faudet présente un parcours atypique : issue du premier degré, elle a intégré le second degré, en collège puis en lycée. Forte de cette vision globale du système éducatif, elle défend l'idée que les temps hors l'espace classe sont, si toute la communauté éducative œuvre en ce sens, des temps d'apprentissage. Comment ? Réponses.

Animation & Education : Vous avez commencé votre carrière dans l'Éducation nationale comme professeure des écoles, puis êtes devenue conseillère pédagogique avant de vous orienter vers le second degré comme principale-adjointe puis, aujourd'hui proviseure-adjointe. Vous avez donc éprouvé le terrain, les arcanes de la hiérarchie et de l'administration. D'après votre expérience, pensez-vous que l'espace classe soit le seul lieu d'apprentissage ?

Christine Faudet : J'œuvre depuis mon entrée dans l'éducation nationale et encore aujourd'hui, pour démontrer que l'École est un lieu de vie ET d'apprentissage. L'École n'est pas un lieu de passage avant la « vraie » vie que représenterait l'insertion professionnelle. C'est un lieu où les élèves vivent et se forment. Permettre aux élèves de « Vivre et se former » et non « Se former pour vivre ensuite » -pour reprendre les propos de Daniel Filâtre, Recteur de l'académie de Versailles, lors d'une rencontre avec des chefs d'établissement- est, selon moi, l'un des défis majeurs de l'École.

J'ajouterai, vivre et se former « ensemble » ! Il faut permettre aux enfants et aux jeunes de prendre conscience que l'École est aussi un lieu de vie et que les temps d'apprentissage ne s'inscrivent pas seulement dans l'espace classe. C'est la



Christine Faudet,
Proviseure-adjointe

« J'œuvre depuis mon entrée dans l'éducation nationale et encore aujourd'hui, pour démontrer que l'École est un lieu de vie ET d'apprentissage. »

communauté éducative dans son ensemble qui doit œuvrer en créant des espaces pour les professeurs, les personnels, les élèves..., en fonction de leurs besoins ; des lieux qu'ils puissent investir sur les temps hors et dans la classe. En créant, également, des espaces communs, lieux de débats, de partages, d'entraide... Je suis actuellement proviseure-adjointe d'un lycée polyvalent, le lycée Viollet-le-Duc qui propose des formations générales, technologiques et professionnelles, allant de la 3ème PrépaPro, au CAP jusqu'au BTS et la formation continue assurée par le GRETA. Il accueille donc une

tranche d'âge fort étendue. Chacun a besoin d'investir l'espace de manière différente. Nous avons fait en sorte qu'il puisse y avoir du mouvement, de la fluidité, de la mixité et que chacun puisse disposer des espaces dont il a besoin. Nous avons des lieux dédiés au travail personnel, des salles de classe, des ateliers, des salles de réunion, des salles de partage et d'échanges, une salle pour le pôle d'accueil et d'inclusion -nous avons un dispositif ULIS dans l'établissement- dans laquelle les élèves vont et viennent, s'y retrouvent et s'y ressource. Nous avons également un bureau pour la maison des lycéens, un espace foyer, un parc de 13 hectares... Des élèves ont demandé de pouvoir accéder à une salle pour travailler par groupes, mettre en place du tutorat entre eux... Nous avons donc créé toute une série de lieux où les élèves peuvent se retrouver, communiquer, s'entraider, partager leur méthode de travail ou de révision et des lieux qui favorisent aussi la rencontre et l'échange entre les enseignants et les élèves.

A&E : Mais comment y parvenir dans un établissement scolaire où l'espace est réduit, notamment dans certaines écoles élémentaires ?

C.F. : Parfois, il suffit de repenser les espaces : réorganiser les salles, ouvrir la porte entre sa classe et la contiguë. L'important, c'est de repenser et organiser cela ensemble : enseignants, personnels administratifs, municipaux, élèves, parents d'élèves... Nous avons, par exemple, avec notre Inspecteur de l'Éducation nationale, Eric Weill, travaillé sur l'aménagement des espaces de la cour. En lien avec les municipalités, nous avons mené une réflexion sur « comment organiser et aménager les espaces de récréation- espaces

récréatifs-re-créatifs » pour que ce temps soit bénéfique à tous, réduire les conflits, éviter les énervements qui rendent le retour en classe difficile. Cet aménagement devait permettre à chacun d'agir selon ses envies et ses besoins, d'y jouer, d'y errer seul.e, de s'y ennuyer... Je ne suis pas pour la suractivité et, s'isoler, s'ennuyer, rêver... sont essentiels dans la construction d'un individu. Nous avons déterminé des espaces incitant à différentes activités (jeux d'antan, jeux de ballon, jeux imaginaires...) et des coins plus calmes, réservés à la discussion entre pairs, à la lecture, à la rêverie...

La difficulté de la place dans un établissement peut être une limite mais aussi un faux débat. Les obstacles peuvent être levés si la communauté éducative se mobilise en ce sens. Finalement, les problématiques sont identiques dans le premier et le second degré : pour s'épanouir, grandir, éprouver la citoyenneté et tout ce qu'elle induit dans la construction de sa personnalité, l'enfant, le jeune, a besoin de lieux de débat, de rencontre, d'échange, des espaces pour s'acculturer, aider les autres ou être aidé, des lieux pour s'ennuyer ou discuter tranquillement avec un.e camarade, ...

Dans mon établissement actuel, de nombreux clubs existent et permettent aux élèves de s'initier à l'improvisation théâtrale, au théâtre en anglais, à la vidéo, à la chorale... Ce sont les professeurs de différentes disciplines qui s'emparent de ces temps hors les cours pour créer de la vie dans l'établissement. Un Festival des arts est organisé chaque année pour que les talents de chacun s'expriment à travers les arts mais aussi en présentant leurs productions et ouvrages réalisés en enseignement professionnel.

A&E : Donc, selon vous, aménager les temps hors la classe est, avant tout, un parti pris pédagogique de l'équipe éducative ?

C.F. : Complètement ! Aménager les espaces et les temps de la vie scolaire, temps mobiles pour faire référence à Aniko Husti⁽¹⁾, nécessite une mobilisation et une volonté de l'ensemble des personnels de l'établissement. Cela demande également que la hiérarchie autorise, accompagne, impulse et encourage les initiatives, accueillent les propositions. Avec Monsieur Fauconnier, Proviseur de l'établissement, nous sommes dans une démarche de l'exigence, nous souhaitons que les élèves soient présents pour travailler sur les temps de classe mais dans un environnement vivant, accueillant, favorisant d'autres formes d'apprentissage et d'acculturation pendant

les moments de la vie scolaire grâce à des espaces dédiés. Ces derniers sont des lieux où l'on se confronte à d'autres univers, individus, modes de pensée, de fonctionnement... C'est ainsi que ces temps hors la classe deviennent apprentissage de la tolérance, de la diversité, de la citoyenneté, de la prise de responsabilité, de la maîtrise de la langue orale... ; deviennent temps d'échanges réciproques, de partage des savoirs et des compétences (méthodes de travail, de révision, procédures...), de découverte des arts, de soi et des autres.

*Propos recueillis par
Marie-France Rachédi*

1. Aniko HUSTI a écrit de nombreux ouvrages sur la dynamique du temps scolaire pour aider à « découvrir » l'importance et les enjeux du temps scolaire, sa spécificité qualitative et son potentiel de dynamisme. Voir notamment « La dynamique du temps scolaire », Hachette Education, 1999.



« Dans mon établissement actuel, de nombreux clubs existent et permettent aux élèves de s'initier à l'improvisation théâtrale, au théâtre en anglais, à la vidéo, à la chorale... Ce sont les professeurs de différentes disciplines qui s'emparent de ces temps hors les cours pour créer de la vie dans l'établissement. »

Photo : Lycée Polyvalent Viollet-Le-Duc